

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/1034
5 juillet 2010

(10-3645)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: espagnol

ASSISTANCE TECHNIQUE

Déclaration faite par la République dominicaine à la réunion des 29 et 30 juin 2010

La communication ci-après, reçue le 5 juin 2010, est distribuée à la demande de la délégation de la République dominicaine.

1. La République dominicaine souhaite donner au Comité des renseignements sur l'assistance technique qu'elle a reçue de l'OMC dans le domaine SPS au cours du premier semestre 2010.
2. Premièrement, douze (12) techniciens et fonctionnaires des institutions composant le Comité national SPS ont été sélectionnés pour participer au cours de formation en ligne sur l'Accord SPS, en espagnol, du 26 avril au 18 juin 2010. Nous avons le plaisir de vous informer que chaque module du cours a été commenté dans différentes réunions de travail, et suivi avec une grande motivation par chacun des participants. Nous sommes convaincus que les connaissances ainsi acquises ont été et continueront d'être d'une grande utilité pour les activités de chacun dans les domaines de la préservation des végétaux, des travaux de laboratoire et de l'innocuité des produits alimentaires, entre autres.
3. Deuxièmement, la République dominicaine a accueilli les 7, 8 et 9 juin 2010 le "Séminaire national sur les mesures sanitaires et phytosanitaires et les obstacles techniques au commerce", puis le 10 juin une séance de travail sur l'agriculture à l'intention d'un groupe de techniciens du Ministère de l'agriculture.
4. Le Séminaire national sur les mesures sanitaires et phytosanitaires et les obstacles techniques au commerce avait pour objectif principal de renforcer les capacités locales pour ce qui est de la connaissance, de la gestion et de la mise en œuvre de l'Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires, ainsi que de communiquer des renseignements relatifs à l'Accord sur les obstacles techniques au commerce. Il s'agissait ainsi de promouvoir une meilleure compréhension des engagements et des droits du pays, le respect de ses obligations au titre des accords, une meilleure utilisation du système multilatéral, et une amélioration de l'interaction et de la coordination des responsabilités entre les institutions des secteurs public et privé en République dominicaine dans ces domaines.
5. Au cours des deux premières journées du séminaire national, les activités ont été axées sur des thèmes relatifs aux mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS), comme l'importance des mesures SPS pour le commerce mondial, l'importance de l'innocuité des produits alimentaires pour le commerce mondial, le Comité SPS de la République dominicaine, la relation entre les trois organisations sœurs, le travail des organismes internationaux dans le pays, ou encore les normes privées. Le troisième jour a été consacré aux obstacles techniques au commerce (OTC), avec des

./.

exposés et des discussions sur l'application des procédures d'évaluation de la conformité, la résolution de problèmes commerciaux et le Comité OTC de la République dominicaine, entre autres choses.

6. Tout au long des trois journées de travail, on a pu compter sur la participation active, enthousiaste et croissante des représentants du Comité national pour l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Comité national SPS) et du Comité national sur les obstacles techniques au commerce (Comité national OTC), ainsi que de techniciens et de professionnels issus des différentes institutions gouvernementales, du secteur privé et d'organismes internationaux observateurs, chargés du commerce et de l'application des différentes mesures abordées au cours du séminaire. Mme Marième Fall et M. Pablo Jenkins de l'OMC, tous deux de la Division de l'agriculture, ont animé le séminaire, tandis qu'au niveau local des représentants du secteur privé, du Comité national SPS, du Comité national OTC, ainsi que des organismes internationaux observateurs ont fait des exposés sur les thèmes abordés. De plus amples renseignements concernant le succès de cette activité ont été mis en ligne sur le portail SPS de la République dominicaine à l'adresse suivante: <http://www.cnmsf.gob.do>.

7. La République dominicaine remercie l'Organisation mondiale du commerce de la possibilité offerte grâce à l'assistance technique reçue, qui lui permet de poursuivre les efforts qu'elle déploie pour mieux tirer parti des connaissances, de l'échange de données d'expérience et de l'application des dispositions des Accords SPS et OTC pour la production et la commercialisation de ses produits, en vue d'améliorer et de développer les relations commerciales dans l'intérêt de tous les acteurs impliqués dans ce processus.

8. Dernier point, mais non le moindre, la République dominicaine tient à remercier sa Mission permanente auprès de l'OMC à Genève pour la coordination de l'assistance technique reçue dans le cadre de l'Organisation.
